



Collège Albert Camus

ORAL DE SOUTENANCE DE PROJET

TRAME DE PRESENTATION & MODALITES DE L'ÉPREUVE

LA TRAME DE PRESENTATION

Introduction

Développement

- *la description du projet*
 - *présentation du projet*
 - *démarche de travail (les étapes, la production...)*
 - *...*

- *l'analyse*
 - *l'analyse de la pratique de l'élève et de sa démarche...*
 - *son avis sur le projet,*
 - *les liens entre le projet et les contenus disciplinaires, les liens entre les disciplines...*
 - *...*

Conclusion

MODALITES DE L'ÉPREUVE

La date de l'épreuve : vendredi 2 juin après-midi

Le choix du sujet

L'évaluation de cette épreuve prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un des EPI traités au collège (de la 5^{ème} à la 3^{ème}) ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève. Le candidat choisit le projet qu'il présentera au jury.

Les informations que le candidat doit communiquer

Pour le 15 mai 2017, les élèves devront compléter la partie haute de la grille d'évaluation (cf doc 1) :

- l'intitulé du projet et le contenu du projet
- le nom, la thématique de l'EPI et les disciplines impliquées dans l'EPI si le projet a été traité dans le cadre d'un EPI,
- le nom du parcours éducatif si le projet a été mis en œuvre dans le cadre d'un parcours éducatif,
- La langue vivante étrangère choisie (si le candidat présente un projet portant sur la thématique « Langues et cultures étrangères », il peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère).

Le document est à rendre au professeur principal.

Le déroulement de l'épreuve orale

- L'épreuve se déroule en deux temps :
 - o un exposé de 5 à 7 minutes (ou 10 minutes pour une présentation collective)
 - o un entretien avec le jury de 8 à 10 minutes (15 minutes pour une présentation collective)
- Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, etc.) mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui de l'exposé. Le candidat doit prévoir le support de projection (ordinateur, documents...).
- Pendant l'entretien, les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d'autres projets ayant été réalisés au cours du cycle par le candidat.
- Si un candidat envisage de présenter une partie de l'oral en langue vivante étrangère (étudiée au collège), celle-ci ne doit pas excéder cinq minutes au total (exposé et entretien compris).
 - Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve en groupe (3 candidats maximum). Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles. Les candidats doivent en avvertir le Principal, par courrier, à la remise de la grille d'évaluation complétée (doc 1) le 15 mai.

L'évaluation

- Chaque jury est constitué d'au moins deux professeurs.
- Les critères d'évaluation sont précisés de la grille d'évaluation (doc 1). Il s'agit d'évaluer la soutenance d'un projet c'est-à-dire une prestation orale : le candidat est-il capable de présenter la démarche ainsi que les compétences et les connaissances qu'il a acquises grâce au projet ?
- L'épreuve est notée sur 100 points : maîtrise de l'expression orale sur 50 points + maîtrise du sujet sur 50 points.

Dates à retenir

- **Le lundi 15 mai 2017**, les élèves devront remettre au professeur principal la grille d'évaluation (doc 1) avec la partie haute complétée.
- **Le vendredi 2 juin après-midi** : épreuve orale de soutenance de projet